



RECU EN PREFECTURE

Le 02 mars 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230223-D00709710-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 02/03/2023

Séance du 23 février 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 février 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 7), Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 7 incluse et à compter de la question n° 9), M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 19 incluse et à compter de la question n° 21), M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 8 incluse et de la question n° 21 à la question n° 25 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 7), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 19 incluse et à compter de la question n° 21)

Secrétaire :

Mme Frédérique BAEHR

Étaient absents :

M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Valérie HALLER, M. Aurélien LAROPPE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Françoise PRESSE

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 22), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF (pour la question n° 8), Mme Claudine CAULET à M. Anthony POULIN (à compter de la question n° 22), M. Sébastien COUDRY à Mme Frédérique BAEHR, M. Cyril DEVESA à Mme Marie ETEVENARD, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (pour la question n° 20), Mme Valérie HALLER à M. Nathan SOURISSEAU, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Aurélien LAROPPE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (de la question n° 9 à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 26), Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 9), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 8), Mme Marie ZEHAF à Mme Juliette SORLIN (pour la question n° 20)

OBJET : 28. Etat des indemnités perçues par les élus municipaux de la Ville de Besançon

Délibération n° 2023/007097

Etat des indemnités perçues par les élus municipaux de la Ville de Besançon

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	09/02/2023	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter un état annuel des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de leurs mandats municipaux et des mandats exercés au sein des syndicats dans lesquels ils siègent en tant que Conseillers Municipaux, conformément aux dispositions de l'article L.2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales.

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 codifiée à l'article L.2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que :

« Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux Conseillers Municipaux avant l'examen du budget de la commune ».

La présente délibération a pour objet de présenter cet état des indemnités perçues au titre de l'année 2022 par les Conseillers Municipaux, et joint en annexe.

Le Conseil Municipal prend acte de l'état annuel des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de leurs mandats municipaux et des mandats exercés au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie du CGCT ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie du CGCT ou filiale d'une de ces sociétés, joint en annexe.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Frédérique BAEHR,
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme

La Maire,



Anne VIGNOT

**Etat annuel du montant brut des indemnités perçues par les élus
qui ont siégé au conseil municipal de la Ville de Besançon**

ANNEE 2022

NOM	PRENOM	MANDAT	INDEMNITE
AEBISCHER	Elise	Adjointe au maire	23 022,96 €
ALEM	Hasni	Adjoint au maire	23 022,96 €
BAEHR	Frédérique	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
BAILLY	Guillaume	Conseiller municipal	3 533,22 €
BENEDETTO	Anne	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
BERTAGNOLI	Kevin	Adjoint au maire	23 022,96 €
BILLEREY	Pascale	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
BODIN	Nicolas	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
BOUSSO	François	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
BOUVET	Nathalie	Conseillère municipale	3 533,22 €
BRAUCHLI	Fabienne	Adjointe au maire	23 022,96 €
CAULET	Claudine	Adjointe au maire	23 022,96 €
CHASSAGNE	Aline	Adjointe au maire	23 022,96 €
CHAUVET	Annaïck	Adjointe au maire	23 022,96 €
CHETTOUH	Julie	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
COUDRY	Sébastien	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
CREMER	Philippe	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
CROIZIER	Laurent	Conseiller municipal	3 533,22 €
CYPRIANI	Benoit	Adjoint au maire	23 022,96 €
DENIS-LAMIT	Karine	Conseillère municipale	3 533,22 €
DEVESA	Cyril	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
ETEVENARD	Marie	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
FAGAUT	Ludovic	Conseiller municipal	3 533,22 €
GAGLIOLO	Lorine	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
GHARET	Sadia	Adjointe au maire	23 022,96 €
GHEZALI	Abdelghani	Adjoint au maire	23 022,96 €
GRIMAITRE	Olivier	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
HALLER	Valérie	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
HENRY	Pierre-Charles	Conseiller municipal	3 533,22 €
HUGUET	Damien	Adjoint au maire	23 022,96 €
LAFARGE	Jean-Emmanuel	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
LAMBERT	Marie	Conseillère municipale	3 533,22 €
LAROPPE	Aurélien	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
LEMERCIER	Myriam	Conseillère municipale	3 533,22 €
LIME	Christophe	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
LOUHKIAR	Jamal-Eddine	Conseiller municipal	3 533,22 €
MARTIN	Agnès	Conseillère municipale	3 533,22 €
MICHEL	Carine	Adjointe au maire	23 022,96 €
MICHEL	Marie-Thérèse	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
MULOT	Laurence	Conseillère municipale	3 533,22 €
PIGNARD	Maxime	Conseiller municipal	3 533,22 €
POUJET	Yannick	Adjoint au maire	23 022,96 €
POULIN	Anthony	Adjoint au maire	23 022,96 €
PRESSE	Françoise	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
ROCHDI	Karima	Conseillère municipale	3 533,22 €
ROUX	Jean-Hugues	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
SORLIN	Juliette	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €
SOURISSEAU	Nathan	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
SPICHER	Gilles	Adjoint au maire	23 022,96 €
TERZO	André	Conseiller municipal délégué	8 244,18 €
VARET	Claude	Conseillère municipale	3 533,22 €
VIGNOT	Anne	Maire	55 899,90 €
WANLIN	Sylvie	Adjointe au maire	23 022,96 €
WERTHE	Christine	Conseillère municipale	3 533,22 €
ZEHAF	Marie-Christine	Conseillère municipale déléguée	8 244,18 €